

des à présent, au Pavillon Touristique, place de la Gare, à Lille.

Les chauffeurs de taxis et les Compagnies de taxi assureront également le retour du bal, à partir de minuit, et toute la nuit, sans augmentation sur le prix normal.

Les propriétaires d'automobiles auront à leur disposition un garage gardé auprès de la Préfecture.

Pour permettre à leurs adhérents d'assister aux fêtes de bienfaisance de la Préfecture, les Amis du Génie ont décidé de remettre au dimanche 27 janvier leur réunion mensuelle.

L'Actualité économique

Trop heureux agriculteurs, qui se contentent pas leur bœuf; ils gagnent le poids de la viande!

C'est la Popin du citoyen. Et le paysan ne s'agit pas de travailler; à moi, ne sont pas limités; je peins à la tâche; je me sang et ca. Il n'est que juste que je sois grassement rétribué.

Ces querelles entre gens de bien et gens de campagne ne sont pas autrement graves. Il serait superflu de vouloir départager ces antagonismes qui, le cas échéant, seront les meilleurs amis du monde.

L'épaveuse question du blé a ramené des sentiments de rivalité.

Le lendemain du jour où fut pris le décret autorisant les droits d'entrée sur les blés, les offres de blés français furent quasi nulles. Le cultivateur n'est jamais disposé à vendre à un moment où on parle de baisse.

Une personnalité de la Bourse de Commerce de Paris, tout à fait qualifiée pour apprécier la situation avec compétence et impartialité, disait: « Le cultivateur français attend le cours de cent francs pour les blés (c'est un chiffre rond qui le séduit). Il s'est enrichi, il l'écoue. Il s'est senti protégé. Il a souffert beaucoup souffert. Une crise de prospérité s'est ouverte pour lui, il n'a qu'à pousser les choses; il ne peut pas admettre qu'elle puisse reculer. »

On reproche au producteur de ne pas accepter de limiter son bénéfice. Qu'on lui permette donc de réduire ses frais en lui permettant l'abandon de certaines dépenses et le transport de ses engrais. Dans cet ordre d'idées, les Chambres d'Agriculture, récemment créées, ont un rôle à jouer.

Le paysan de France sait qu'il a un devoir patriotique à remplir. S'il n'est pas content, nous ne sommes pas contents.

AGGACÉMENT: Des contraires parisiens ont publié une information qui, si elle était confirmée, ne laisserait pas d'inquiéter l'opinion publique. Et ce ne serait pas sans raison.

On nous a transmis une communication faite à une société médicale, des capitalistes étrangers s'apprêtant à s'installer dans certaines régions agricoles de France, pour y organiser l'appareil de la production agricole. Des usines de transformation seraient le bon lait ou le sucre au profit de l'étranger.

Nous voulons espérer que les craintes exprimées ne sont pas fondées. S'il en était autrement, une intervention gouvernementale s'imposerait sans retard.

LA MACHINE AGRICOLE Le troisième salon de la machine agricole vient d'être ouvert à Lille. On y a vu beaucoup de nouveautés. Plus que jamais la machine a son rôle à jouer. L'agriculture manque de bras. On ne peut y suppléer par la mécanique, mais par un mécanisme plus compliqué. L'agriculteur, de par sa nature, de par ses habitudes, de par ses aspirations, aime et recherche la simplicité. Les combinaisons de rouages et d'excentriques l'éloignent. Que messieurs les constructeurs s'ingénient donc à créer des modèles de charnières, engrenages, batteurs, etc., modèles robustes et vifs d'entretien. Et mettez à part, l'idée de progrès germant dans l'esprit du paysan.

On a vu déjà grand bien de ce troisième salon de la machine agricole qui ouvre ses portes dimanche au Grand Palais de la Chapelle-Éloève. Le nombre des exposants qui était au premier salon de 330 et au deuxième de 418, accuse une nouvelle progression cette année; on en compte 500. Félicitons-nous.

INDUSTRIALISONS L'AGRICULTURE Il faut bien l'avouer, les fermiers français se sont montrés et se montrent peut-être encore quelque peu réticents à accepter les méthodes nouvelles et le rendement intense de la machine-outil. Pour nombre d'entre eux, le poulailler est un accessoire négligeable de l'exploitation agricole et les bénéfices réalisés par la vente des œufs, des poulets et de quelques autres produits sont jugés insuffisants.

Reactions contre de telles appréciations: démontrées l'étranger. Depuis quelques années, des sociétés se sont formées un peu partout qui ont entrepris de placer l'agriculture au rang des industries. Dans plusieurs départements français, d'heureuses initiatives se sont révélées; des installations modernes ont été créées; les méthodes nouvelles ont été appliquées.

Nous voudrions voir cet esprit de progrès s'étendre dans cette région du Nord où l'on est actif et entreprenant par essence. Nous nous y emploierons en publiant chaque semaine des enseignements pratiques sur l'agriculture.

LES TRAVAUX DU MOIS Janvier est un mois de mi-repos. Les menaces de fortes gelées interviennent les semaines. Le temps sec et froid succédant à une période

pluvieuse a favorisé la croissance des céréales d'hiver.

On potager, on peut tenter un carré de pois et de carottes hâtives courtes. Les plantations d'ail et d'échalote se continuent.

CONCOURS-FOIRES Un concours d'animaux gras aura lieu à Paris, sur le Champ de Mars, du 18 au 23 mars. Une exposition de produits laitiers et beurriers et un concours de chiens de berger y seront adjoints.

Le 17 février, à Moulins, concours général d'animaux gras et reproducteurs.

Les expositions agricoles se font de plus en plus nombreuses, et c'est heureux. Citons: à Nevers, 1er-3 février; à Bruxelles, 2-4 février; à Valenciennes, 10-12 février.

La Fédération des Syndicats d'élevage des bêtes bovines en Belgique va organiser son premier concours national d'animaux reproducteurs des races bovines.

La Crise du Franc et ses répercussions à Roubaix-Tourcoing

SUR LES INDUSTRIES TEXTILES

En donnant, jeudi matin, une physionomie de la situation faite à notre industrie lainière et cotonnière de Roubaix-Tourcoing, par la baisse du franc, nous disions que, si on lui accordait une certaine gracie, on ne s'en alarmait pourtant pas outre mesure. C'est encore cette impression qui se dégageait, hier soir, des conversations de personnes autorisées.

La note générale était qu'il conviendrait de juger à sa juste valeur la brusque dépréciation de notre monnaie, et qu'il y a lieu, devant les folles allures du sterling et du dollar, de demeurer calme et confiant.

La chute du franc ne signifie pas pour nous — et c'est là tout le problème — crise économique. Il ne faut y voir — et cela seulement — qu'une manœuvre dont nous sommes victimes, manœuvre qui n'aura, selon toute vraisemblance, qu'un succès passager. C'est un mauvais orage au-dessus de nos têtes.

C'est, pour répéter une comparaison qui ne manque pas de justesse, un « Verdun » que nos ennemis et nos amis, hélas! aussi ont voulu tenter sur le marché des changes, à défaut de pouvoir le tenter sur d'autres terrains.

Quant au ralentissement des affaires, qui survient, d'ores et déjà, une conséquence de la baisse du franc, elle n'est pas possible de la laisser passer sans en prendre acte. Mais, malgré une observation minutieuse, 24 heures ne suffisent pas pour porter un jugement sur et exempt d'erreurs.

Pas de chômage

Dans la journée de jeudi, une nouvelle a circulé, selon laquelle la crise du franc aurait eu pour effet direct un commencement de chômage dans certaines usines. Nous sommes en mesure d'annoncer que cette nouvelle, qui a trouvé écho dans certains milieux, est dénuée de fondement.

Voici, d'ailleurs, en ce qui concerne les Anciens Etablissements Allart, Rousseau et Cie, à Roubaix, la note que le Syndicat des Péigneurs, nous a communiqué, avec prière d'insérer:

L'information parue dans divers journaux locaux, d'après laquelle les trois quarts des ouvriers titulaires de la Compagnie Générale des Industries Textiles (Anciens Etablissements Allart, Rousseau et Cie), auraient été congédiés, est dénuée de fondement. Les trois usines des Anciens Etablissements de Roubaix et Tourcoing ont, à l'heure actuelle, occupé d'une façon normale et il est prématuré de parler de chômage dans ce triage.

SUR LE COMMERCE DE DETAIL

Après être survenue si soudainement, la baisse du franc s'est précipitée d'une façon trop rapide pour qu'elle ait pu, jusqu'ici, avoir une influence profonde et durable sur les habitudes de consommation de détail. Cependant, si la crise venait à durer plus longtemps, il est incontestable que les cours actuellement pratiqués se verraient bouleversés. Aussi avons-nous tenu, en faisant une enquête auprès de personnalités particulièrement compétentes, à renseigner nos lecteurs.

Dans la boucherie

La répercussion inévitable de la crise du franc ne s'est pas encore fait sentir sur les viandes, car la taxe a été successivement variée. Il est vrai qu'il est en ce qui concerne le bœuf, nos places sont alimentées par le marché intérieur. Le Nivernais en particulier, nous envoie la « fleur de bœuf » de son bétail, par l'intermédiaire des Halles de Paris. Par contre, le porc et le mouton débités à Roubaix, proviennent presque uniquement de Hollande. Et si l'on considère que le bœuf était coté mercredi 7.90, c'est-à-dire 5.30, il y a un an, il faut bien s'attendre à ce que les prix ne tardent point à augmenter. D'autre part, la consommation de la viande frigorifiée a considérablement progressé cet hiver. Cette viande, qui ne perd rien de ses qualités, semble regagner les faveurs du public.

Mais, tel, la crise du franc va se faire sentir dès maintenant. Le Syndicat des bouchers de Roubaix vient d'être informé par ses fournisseurs qu'on a débuté de la semaine prochaine, l'augmentation du prix de la « frigo » serait de 0.60 au kilo.

Dans l'épicerie

Jusqu'ici, la baisse du franc n'a pas eu

non plus d'effet sensible sur les prix des denrées d'épicerie, en raison des stocks énormes considérables dont disposent les négociants; mais, si le cours défavorable du franc se maintenait, il faudrait prévoir une hausse sur ces articles, quand les réserves seraient épuisées. Car si tous nos produits ne viennent pas de l'étranger, les produits sont tributaires; et quand il faudrait renouer certains stocks, les prix de revient se trouveraient majorés dans de notables proportions, en raison de la moins-value de notre monnaie.

LES GRÈVES A ROUBAIX

CHEZ LES CHARBONNIERS

L'Association des négociants en charbons de Roubaix nous a fait vouloir insérer la note ci-dessous:

Dans la soirée d'hier, 16 janvier, des agents de la police d'arrêté, de la justice en tenue, et des employés de la Mairie se seraient rendus chez divers marchands détaillants et auraient réquisitionnés les magasins provisions de charbon que ces marchands doivent livrer aux foyers domestiques.

C'est parce que M. Lorthol, conseiller municipal, secrétaire des ouvriers charbonniers, a refusé à la Mairie les dérogations qu'elle sollicitait pour le transport du charbon dans les établissements communaux.

L'Association des négociants en charbons ne comprend pas cette façon d'agir et ne sait pas, jusqu'à plus ample informé, si elle serait légale. Quel qu'il en soit, l'Association des négociants en charbons rappelle qu'il appartient à la municipalité de faire transporter elle-même, par ses propres charriots, le combustible nécessaire aux établissements communaux et qui se trouverait disponible chez les détaillants de ces services. Ces détaillants font d'ailleurs tous leurs efforts pour que les services publics ne souffrent pas de la grève.

L'Association des négociants en charbons renouvelle ses vives protestations. Elle prie tous les marchands détaillants de bien vouloir réserver à la population tout le charbon qu'ils réussiraient à conduire par leurs propres moyens.

A HALLUIN

Le syndicat communiste déclare la grève dans un tissage

L'Union Industrielle d'Halluin nous communique la note ci-jointe:

Un délégué d'usine du tissage Demestre-Demestre, à Halluin, avait brisé volontairement ses navettes et avait été congédié. Le Syndicat communiste d'Halluin, par une déclaration rendue publique, a prononcé la mise en interdit de l'usine.

Cependant un ouvrier tisserand, ignorant cet interdit, avait été embauché. Sur l'insistance des délégués d'usine, tous les tisserands avaient fait la grève des bras croisés, sommant le patron de renvoyer immédiatement le nouvel embauché. Celui-ci, par crainte de représailles, abandonna son travail.

La semaine dernière, le contremaître quitta volontairement l'établissement. Par l'intermédiaire de son secrétaire, et par lettre, les délégués d'usine ont fait défaut à son remplaçant (pendant pris parmi le personnel) de continuer son travail s'il voulait rester en accord avec les ouvriers. Le contremaître, craignant lui aussi des représailles, a averti le patron qu'il abandonnait son poste.

Devant un tel état, la Direction a licencié les cinq délégués.

Le Syndicat communiste a fait déclarer la grève totale de l'établissement le 17 courant. Il y a 250 chômeurs.

LA SERIE DE VOLS

L'enquête et les arrestations

Comme nous l'avons annoncé hier, la police de Sûreté, si habilement dirigée par M. Desmettre, a mis la main sur l'auteur de la série de vols qui ont eu lieu, ces jours derniers, sur le territoire du 20^e arrondissement.

L'inculpé, Jeanette Maessen, après avoir avoué ses nombreux larcins, a indiqué le stratagème qu'elle employait pour s'assurer de l'absence des habitants des immeubles qu'elle « visitait ». Elle sonnait plusieurs fois. Si l'on venait lui ouvrir, elle offrait en vente quelques gosses d'ail. Si, au contraire, elle trouvait l'immeuble fermé, elle ouvrait elle-même à l'aide d'une fameuse clé, car elle portait toujours un trousseau bien garni.

La perquisition qui a été opérée à son domicile, a amené la découverte des objets volés. D'autre part, la police tend à croire que Jeanette Maessen est l'auteur de nombreux cambriolages commis à Croix et à Tourcoing dans le quartier du Blanc-Beau. Son ami, Constant Sonneville, également sous les verrous, sera sans doute incriminé de complicité.

Jeanette Maessen avait déjà eu affaire avec la police son casier judiciaire porte une condamnation pour vol.

HALLE FLIPO. — Beurre extra fin, 17.50; 1^{er} bon beurre, 15 fr. Jambons extra fins, 11 et 13 fr. Filets, 6 et 7 fr. Hollandais très gras, 10 fr. Vinaig. 12 fr. Gruyère extra, 12 fr. Pain d'épices, 3.75. Café, 11 fr. et 12.30. Margarine, 5.80. Fèves, 2.40.

ENTRE TRAMWAY ET AUTO. — Dans la journée d'hier, jeudi après-midi, une collision entre auto et tramway s'est produite, rue de Lannoy, entre le car C et l'automobile de MM. Pievart frères, entrepreneurs, rue de Blancheville, conduite par M. Blaise Lalonde.

Heureusement, grâce au sang-froid des conducteurs, les dégâts n'ont été que matériels.

LES IMPOTS VONT AUGMENTER DE 20 %

Vous les regardez en hochant vos papilles et vos pilules citées au nouveau grand magasin « Au Diamant », 113, rue de Lannoy, Roubaix (près de la Place Ste-Elisabeth). Le plus grand choix et les meilleurs prix de la région. 527043.

UN ACCIDENT A LA GARE DU NORD

— L'un des aiguillages de service à la gare du Nord, M. Léandre Deflandre, âgé de 25 ans, demeurant rue de l'Enlun, 250, à Wattrelos, a eu le pied droit écrasé par la

d'assurer en chaque les principaux services publics de la Ville. Et toutes mesures étaient prises indiquées et nous ne saurions vous en blâmer.

Ce que nous vous demandons en ce moment, au nom de la Fédération des Unions de Familles Nombreuses, c'est de vouloir bien dresser cette même sollicitude à ces grandes familles si nombreuses encore dans notre cité et d'examiner avec bienveillance, les moyens dont vous disposez pour leur faciliter, dans la plus large mesure, la distribution de ce combustible si nécessaire en pareille saison.

En agissant de la sorte, vous rendrez à nos familles nombreuses, si dignes d'intérêt, un service qu'elles apprécieront hautement en même temps que vous libérerez leurs chefs d'une angoisse bien légitime en de telles circonstances.

Vous remerciant par avance de l'accueil favorable qui, je l'espère, vous voudrez bien réserver à cette requête, je vous prie d'agréer M. le Maire, etc.

Le Président de la Fédération, Signé: Louis Watine.

Mgr TISSIER, EVEQUE DE CHALONS, A LA SALLE DES OEUVRES

Nous rappelons que c'est ce soir, vendredi, à 17 h. en salle des Œuvres, 43 bis, rue du Vieil-Abreuvoir, que l'éminent orateur, Mgr Tissier, évêque de Chalons, parlera de « vertus de la femme à l'époque actuelle ».

Cette conférence fait suite à celles organisées précédemment par l'École des Sciences Sociales et Politiques.

LA BENEDICTION DU DRAPEAU D'UNE SOCIÉTÉ D'ARCHERS

Au cours d'une cérémonie qui se déroulera dimanche prochain, en l'église Saint-Sépulchre, M. l'abbé Maréchal, curé de la paroisse, bénera solennellement le nouveau drapeau des Archers du « Bon Pierre ».

Cette société, dont le siège est situé à l'angle des rues des Arts et de l'Épée, avait été fondée au cours de l'été dernier.

A la Société de Géographie

Mme Jehan d'Ivray parlera ce soir, vendredi, à 20 h. 30, à l'amphithéâtre de l'École Nationale Supérieure des Arts et Industries Textiles, une conférence sur « l'Égypte d'autrefois et l'Égypte d'aujourd'hui », par Mme Jehan d'Ivray.

Cette dernière est membre de la Société Historique de France et vice-présidente du Comité des Études Historiques aux Amis des Lettres Français. Mme Jehan d'Ivray a vécu plus de trente années en Égypte; elle parle couramment l'arabe et connaît admirablement la situation du pays et ses mœurs.

Auteur de nombreux ouvrages historiques, elle a étudié sur place l'archéologie égyptienne. Aussi sa causerie, agrémentée de projections, ne pourra manquer de susciter un vif intérêt.

LA SERIE DE VOLS

Comme nous l'avons annoncé hier, la police de Sûreté, si habilement dirigée par M. Desmettre, a mis la main sur l'auteur de la série de vols qui ont eu lieu, ces jours derniers, sur le territoire du 20^e arrondissement.

L'inculpé, Jeanette Maessen, après avoir avoué ses nombreux larcins, a indiqué le stratagème qu'elle employait pour s'assurer de l'absence des habitants des immeubles qu'elle « visitait ». Elle sonnait plusieurs fois. Si l'on venait lui ouvrir, elle offrait en vente quelques gosses d'ail. Si, au contraire, elle trouvait l'immeuble fermé, elle ouvrait elle-même à l'aide d'une fameuse clé, car elle portait toujours un trousseau bien garni.

La perquisition qui a été opérée à son domicile, a amené la découverte des objets volés. D'autre part, la police tend à croire que Jeanette Maessen est l'auteur de nombreux cambriolages commis à Croix et à Tourcoing dans le quartier du Blanc-Beau. Son ami, Constant Sonneville, également sous les verrous, sera sans doute incriminé de complicité.

Jeanette Maessen avait déjà eu affaire avec la police son casier judiciaire porte une condamnation pour vol.

HALLE FLIPO. — Beurre extra fin, 17.50; 1^{er} bon beurre, 15 fr. Jambons extra fins, 11 et 13 fr. Filets, 6 et 7 fr. Hollandais très gras, 10 fr. Vinaig. 12 fr. Gruyère extra, 12 fr. Pain d'épices, 3.75. Café, 11 fr. et 12.30. Margarine, 5.80. Fèves, 2.40.

ENTRE TRAMWAY ET AUTO. — Dans la journée d'hier, jeudi après-midi, une collision entre auto et tramway s'est produite, rue de Lannoy, entre le car C et l'automobile de MM. Pievart frères, entrepreneurs, rue de Blancheville, conduite par M. Blaise Lalonde.

Heureusement, grâce au sang-froid des conducteurs, les dégâts n'ont été que matériels.

LES IMPOTS VONT AUGMENTER DE 20 %

Vous les regardez en hochant vos papilles et vos pilules citées au nouveau grand magasin « Au Diamant », 113, rue de Lannoy, Roubaix (près de la Place Ste-Elisabeth). Le plus grand choix et les meilleurs prix de la région. 527043.

UN ACCIDENT A LA GARE DU NORD

— L'un des aiguillages de service à la gare du Nord, M. Léandre Deflandre, âgé de 25 ans, demeurant rue de l'Enlun, 250, à Wattrelos, a eu le pied droit écrasé par la

roue d'un wagon, au cours d'une manœuvre, jeudi matin.

M. le docteur Paul Batrulle, qui lui a donné les soins à l'hôpital, pratiquant l'amputation d'une partie du pied.

BOCK MEYERBEER, Triple brass de luxe, 603

OUBLI FATAL. — Un jeune cycliste de 13 ans, Roger Degryse, demeurant à Tourcoing, rue de Monvaux, 50 bis, a été tué par M. François Hostayn, demeurant 15, rue Parvillé, avait brisé quelques rayons à la roue de sa bicyclette. Les parties se sont entaillées pour les réparations à effectuer. Malheureusement, le jeune homme était en déplacement, son bicyclette ne portait point de plaque de contrôle. Un procès-verbal a été rédigé à sa charge.

SOLDE DE DESCENTES DE LITS Comptoir des Tapis, 10, rue du Vieil-Abreuvoir. 52614

ENTRE DAMES. — Au cours d'une discussion, deux dames habitant rue de Jemmapes, cour Vroman, se sont mutuellement portées des coups. Un procès-verbal a été dressé à leur charge.

UNE ARRESTATION. — Le service de la Sûreté a procédé à l'arrestation de M. Leblanc, 28 ans, journalier, en vertu d'un mandat d'arrêt du Parquet de Roubaix, pour abus de confiance. L'inculpé sera transféré à Lille ce matin.

APRÈS INVENTAIRE

« Fashionable », 89, B. de la Liberté, à Lille. Solde encore quelques Manteaux pour Dames, depuis 50 francs, et quelques Tailleurs jaquette longue, entièrement doublée soie, à 85 francs. Sois hâter! 51940

WATRELOS

LES ENFANTS EN NOURRISSURE. — Quarante-cinq enfants de moins de deux ans ont été placés en nourrice au cours de l'année 1923. Sur ce nombre 11 ont été nourries, et continuent à faire leur lactation comme il y a 200 ans, tandis que les autres suivent tout simplement le mode d'élevage. 527038

POUR LA CAISSE DES ECOLES. — Sur les fonds mis à la disposition par le ministre de l'Instruction publique, M. le Préfet du Nord a accordé un subvention de 1.900 fr. à la Caisse des écoles de Wattrelos.

LA ROUTINE

L'ouïssat quelques rares personnes ne trouvent-elles pas avantageux de faire leur lessive au BLANCO, tandis que la plupart des ménagères ont adopté ce produit avec enthousiasme? Pour la bonne raison, c'est que les premières ne savent pas lire, ou ont oublié, et continuent à faire leur lessive comme il y a 200 ans, tandis que les autres suivent tout simplement le mode d'élevage. 527038

BAISEUX

DANS LES DOUANES. — Nous apprenons que M. Yon, sous-brigadier des douanes à Tourcoing (Sapin-Vert), est nommé brigadier à Baisieux, poste de la Route Nationale. Nos félicitations au nouveau promu.

ANNAPES

NOMINATION AU BUREAU DE BIENFAISANCE. — Par arrêté préfectoral en date du 8 janvier 1924, M. Georges Desalle, membre sortant de la Commission du Bureau de Bienfaisance est maintenu dans ses fonctions jusqu'au 31 décembre 1927.

TRESSIN

Elections municipales partielles

LES LISTES EN PRESENCE

Les électeurs de la commune sont convoqués à l'effet d'élire, le dimanche 20 janvier prochain, trois conseillers municipaux, en remplacement de deux conseillers décédés et d'un conseiller démissionnaire. Le scrutin sera ouvert de 8 h. à 18 h.

Voici les listes de candidats qui seront présentés:

Républicains: MM. Louis Willems, menuisier; Auguste Provost, journalier; Clément Parent, entrepreneur.

Socialistes: MM. Achille Delrue, cultivateur; Georges Loridan, journalier; Vincent Carette, journalier.

WILLEMS

LISTES ELECTORALES. — Le tableau de répartition de la liste électorale est dressé au jour le jour au Secrétariat de la Mairie où les intéressés peuvent en prendre connaissance. Les demandes en inscription ou modification doivent être formées jusqu'à la veille du scrutin.

LE PRIX DU PAIN. — Jusqu'à nouvel avis le pain est taxé à 1 fr. 25 le kilo.

SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS. — Dimanche 20, à 15 h. 30, réunion de la société de secours mutuels, salle des fêtes de la Maison Communale.

CYSOING

COURS DU MARCHÉ. — Les prix relevés au cours du marché hebdomadaire sont les suivants: Beurre, 17.50 le kg; œufs, 80 centimes pièce. Baisse légère sur les cours précédents. Acheteurs nombreux et marché animé.

DEUX ARRESTATIONS. — La gendarmerie a mis en état d'arrestation, Marcel Noack, 22 ans, journalier, sans domicile fixe, et Franz Janakowick, 20 ans, charretier, Polonais, également sans domicile fixe. Ces deux jeunes gens furent trouvés rôdant sur le territoire de Cysyng, détenteurs de ressources.

Après avoir été écroués, ils ont été transférés à Lille sur les soins de la gendarmerie et remis entre les mains du Parquet. Ils auront à répondre du délit de vagabondage.

BOYEZ EN REGLE. — Le gendarmier a verbalisé contre M. Auguste Grimonprez, marchand d'engrais à Bourghelles, dont le véhicule était dépourvu de la plaque réglementaire.

WASQUEHAL

A L'HARMONIE LA JEUNE FRANCE. — Les musiciens sont priés d'assister à l'assemblée générale qui aura lieu samedi 19 courant, à 8 h. 30, au siège. Compte-rendu de l'année 1923.

Chronique Locale ROUBAIX

AUJOURD'HUI, VENDREDI 18 JANVIER

Aujourd'hui, Chaire de Saint-Pierre, à Roubaix, demain, saint Sulpice.

18^e jour de l'année.

Soleil: Lever, 7 h. 30; coucher, 16 h. 23. Lune: Premier quartier du 13; pleine, le 22. Caisse d'Épargne: Conférence des versements et de remboursements de 9 à 10 h. 30.

Consommation de nourritures du Comité de protection de l'Enfance: 15 h. local de la Goutte de lait.

17 h. 30, Centre Cinéma, 43 bis, rue du Vieil-Abreuvoir; Conférence de Mgr Tissier, à 20 h. 30, Ecole Nationale Supérieure des Arts et Industries textiles; Conférence à la Société de Géographie.

A PROPOS DE LA GRÈVE DES CHARBONNIERS

La Fédération des Unions de familles nombreuses du Nord nous demande d'insérer la lettre ci-jointe datée du 16 janvier elle a adressée à M. le Maire de Roubaix à l'occasion de la grève des charbonniers:

« La grève des Charbonniers qui vient de se déclarer dans notre cité, en plein cœur de l'hiver, ne peut sans provoquer les plus sérieuses préoccupations, les plus légitimes inquiétudes chez ceux de nos concitoyens dont les ressources modestes ne permettent pas de faire en temps opportun des approvisionnements de charbon pour la mauvaise saison.

Le revenu, par l'application aux chiffres ci-dessus d'un coefficient de majoration de 2 pour les revenus imposables inférieurs à 5.000 fr., 4 pour les revenus imposables de 5 à 10.000 fr., 4 pour les revenus imposables de 10 à 20.000 fr., pour les revenus imposables de 25 à 50.000 fr., 10 pour tous les revenus imposables supérieurs à 50.000 fr.

Art. 4. — Les chiffres fixés par l'article qui précède sont des minima; les intéressés pourront être accrus volontairement par le consentement des contribuables qui déterminera lui-même, par sa déclaration, le maximum.

Art. 5. — Sont exonérés de la contribution établie par la présente loi, tous les citoyens inscrits sur les listes de l'assistance publique.

LE PROCES

INTENTÉ AU MAIRE D'AY-SUR-MARNE